

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 35 (1987)

Register: Glossaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ANNEXES

GLOSSAIRE

Note: les mots *en italique* font eux-mêmes l'objet d'une définition.

Allège (Fensterkonsole, Fenstervorsprung, Brüstung, Tragstein)

Partie du mur de façade comprise entre le plancher et la partie inférieure des baies de fenêtre.

Ame (Seele, Bohrung, glattes oder gezogenes Rohr)

Vide intérieur de section circulaire d'une *bouche à feu*. Dans les anciennes pièces d'artillerie, l'âme était lisse. Le *canon* rayé de campagne fait son apparition dès 1845: des rainures (ou rayures) tournantes creusées en hélice dans l'âme donnent aux projectiles un mouvement de rotation régulier qui les stabilisent dans l'air; le progrès fut immédiatement sensible: précision accrue et plus grande portée.

Armement (Bewaffung, Rüstung)

Ancien terme, remplacé aujourd'hui par «mobilisation». — Ensemble des armes d'un *ouvrage* fortifié ou d'un navire de guerre.

Assiette (Platzverteilung)

On désigne ainsi par assiette de la *fortification* la manière dont celle-ci est placée dans le terrain. Elle doit satisfaire à plusieurs conditions: assurer depuis les crêtes de l'*ouvrage* des vues bien dégagées sur les abords immédiats et sur les points éloignés, la défense des abords immédiats doit être complètement assurée, l'intérieur des ouvrages et leurs défenseurs doivent être défilés (= protégés) de la vue de l'adversaire.

Banquette (d'infanterie) (Bank, Fensterbank, Bankett)

Sorte de gradin accolé au *parapet* d'un rempart ou d'un chemin — couvert pour permettre au soldat de tirer au-dessus de ce parapet dont la hauteur a été calculée pour assurer le *défilement* d'un homme debout.

Barbacane (Schiesscharte)

Dans les ouvrages de fortification du moyen âge, on protégeait fréquemment les portes d'entrée par un *ouvrage* en forme de tour ronde ou carrée destinée à surveiller les abords. — On donnait également le nom de barbacane aux retranchements terrassés ou *palissades* destinés à protéger un passage ou un pont. — Lors de l'apparition du *canon*, on y installa souvent de l'artillerie. La barbacane devint alors le «boulevard». — *Meurtrière* étroite pratiquée dans les murs d'une enceinte fortifiée pour tirer en sécurité.

Barbette (Geschützbank)

Nom donné à une plate-forme surélevée, sans *embrasure* et placée derrière un *parapet*, sorte de terre-plein destiné à recevoir un nombre réduit de pièces d'artillerie tirant par-dessus le parapet. Le terme barbette provient de ce que le parapet ressemble à une barbe pendant au-dessous de la gueule des *canons*. Le «tir à barbette» a sur le «tir à embrasure» l'avantage de permettre à la pièce d'agir dans toutes les directions, mais la protection donnée à la pièce et à ses servants est bien moins efficace.

Bastion (Bastei, Bastion, Bollwerk)

Ouvrage de fortification faisant partie d'une enceinte dont il constitue un saillant sur le front; il a souvent un tracé pentagonal et comprend deux «faces» et deux «flancs». Les bastions sont reliés entre eux par des *courtines* et sont disposés de telle sorte qu'ils permettent la surveillance de l'*escarpe*.

Bastionné

Garni de bastions.

Batterie (Batterie)

Désigne d'une façon générale un groupe de *bouches à feu* disposées sur le terrain et prêtes à faire feu («batteries de campagne», «batteries de siège»). — Par extension, on a pris l'habitude de désigner par batterie l'emplacement même sur lequel les pièces sont établies («batterie du Rhône»).

Battre (Beschiessen, schlagen)

Attaquer avec une machine de guerre, un *canon* («battre des remparts»). — Etre en position pour atteindre par le feu: batterie qui «bat» un carrefour, une lisière, etc.).

Blindage (Blendung, Panzerung)

Matériaux disposés au-dessus de la toiture ou contre les parois d'un abri, pour les mettre à l'épreuve des projectiles. Contre l'artillerie lisse, les murs ou voûtes en maçonnerie, de 1 m 20 d'épaisseur, ou les rondins jointifs recouverts de 0 m 50 à 1 m de terre, constituaient des blindages suffisants.

Blockhaus (Blockhaus, Bunker)

(Plus rarement *blokhaus* ou *blokaus*) abri défensif blindé, muni de *meurtrières*, recouvert d'une toiture et susceptible d'être défendu isolément.

Bouches à feu (grössere Feuerwaffen)

Armes à feu non portatives, c'est-à-dire de dimensions et de poids trop considérables pour pouvoir être manœuvrées par un seul homme et exigeant pour leur utilisation le concours de plusieurs servants.

Brigade (Brigade)

Désigne généralement un corps de troupe tactique composé de deux à plusieurs bataillons. Vers 1847, la brigade correspondait à un régiment d'aujourd'hui.

Calibre (Kaliber)

Diamètre intérieur de la *bouche à feu*; cependant, dans l'artillerie lisse, le calibre des canons faisait référence au poids du projectile sphérique, exprimé en nombre arrondi de livres (ou la moitié du poids, selon les pays).

Camp retranché (verschanzte Verteidigungsstellung, Feldschanze, Schanze, befestigter Platz)

Ensemble fortifié, constitué d'une place forte centrale et de nombreux *forts* détachés, ayant pour objet de conserver, à long terme, la maîtrise d'un espace de terrain. On ne devait jamais se servir d'un camp retranché comme lieu de refuge pour une armée, car, une fois enfermée et encerclée, elle eût perdu sa liberté de manœuvre et eût été condamnée à une perte certaine.

Canon (Kanone, Geschütz)

D'une façon générale, tube lançant des projectiles. — Partie d'une arme à feu coulée ou forée en tube, pour lancer des projectiles grâce à la déflagration d'une charge de poudre (par exemple le «canon d'un fusil»). En artillerie, on distingue le «canon» dont le tube est relativement long et qui ne tire que dans les «angles inférieurs» (en dessous de 45°) de l'*obusier* et du *mortier*, aux tubes plus courts permettant ce qu'on appelait alors le «tir vertical» («tir dans les angles supérieurs», au-dessus de 45°).

Canon de bataille

Artillerie de campagne.

Caponnière (Caponniere, Schiessgrube)

Chemin couvert et protégé permettant aux défenseurs de circuler en sûreté entre le corps de place et un *ouvrage* extérieur à travers un fossé; percé de *meurtrières*, il permet de couvrir au besoin de son feu toute la largeur de ce chemin.

Carabine (Büchse, Karabiner)

Dans son *Cours de tactique* (édition 1851, pp. 66-67), le général Dufour écrit: «La bonne portée du fusil de munition est de 100 à 150 mètres, mais à 200 mètres, on ajuste encore bien. La balle pèse environ une once, [24 à 33 grammes du temps de Dufour et suivant les pays] et une livre de poudre suffit à cinquante cartouches. L'ancienne carabine peut être employée utilement jusqu'à une distance de 400 mètres; mais sa bonne portée est de 200 à 300 mètres. Dans ces limites, un tireur exercé et convenablement posté manquera rarement son homme. Aussi la carabine est-elle l'arme des positions, l'arme par excellence pour la défense. Toutes les carabines, au moins en Suisse, ne sont pas du même calibre; elles sont en général fort lourdes, le poids de leurs balles varie; on compte de 16 jusqu'à 24 à la livre. Ces différences sont fâcheuses; car la parfaite uniformité est une des conditions les plus essentielles dans les instruments de guerre, afin de pourvoir facilement aux rechanges. Tout récemment, une commission a été nommée pour aviser aux moyens de parer à ces inconvénients. Elle a réussi au-delà de toute attente: la carabine à laquelle elle s'est arrêtée, après de nombreuses expériences, et qui a été adoptée comme modèle à introduire dans l'armée à mesure que les anciennes carabines disparaîtront, ne pèse pas plus que le fusil ordinaire; elle se charge avec une balle cylindro-ogivale du poids de 30 à la livre et 4 grammes de poudre ou 1/125 de livre; sa portée est considérable puisqu'à 500 mètres il y a une grande probabilité de toucher un homme si on peut le viser (à la distance de 525 mètres, il y a eu 95 coups sur 100 qui ont atteint, et la plupart dans le centre, une cible de 1 m 80 sur 1 m 20 de largeur) et qu'à la distance prodigieuse de 800 mètres elle serait encore très redoutable pour un escadron ou une batterie. Cette carabine dans les mains exercées des tireurs suisses sera sans contredit un nouveau et puissant moyen de faire respecter l'indépendance de notre pays.»

Carabinier (Karabinier)

Soldat armé d'une carabine.

Casemate (Casematte, Kasematte)

Abri voûté, maçonné ou bétonné, généralement recouvert de terre et à l'épreuve des projectiles d'artillerie. Les casemates peuvent servir à abriter les hommes de troupe, les munitions et les vivres ou, au contraire, recevoir un *canon* et avoir un rôle actif, une *embrasure* permettant le tir. On les nomme alors «casemates à canon».

Casematé

Couvert.

Commandement (siehe «commander»)

(Fortification) L'idée du commandement, c'est-à-dire de l'occupation d'un point dominant, est l'essence même et le principe de toute *fortification*. Tant que l'artillerie n'a eu que peu de puissance, les ingénieurs ont recherché pour la fortification les commandements les plus élevés qui conservaient tous leurs avantages sans exposer les murailles à la destruction; mais le développement des progrès de l'artillerie a rendu ces fortifications vulnérables et a fait rechercher au contraire les constructions rasantes qui sont plus aisément abritées.

Commander — (durch die höhere Lage beherrschen)

(Fortification) Dominer de par son altitude une autre position ou le terrain environnant, et être en mesure de le tenir sous le feu de ses canons.

Contrescarpe (Gegenwall, Kontreskarpe)

Talus ou mur extérieur du fossé, au-dessous du *glacis*, faisant face au rempart.

Coupure (Einschnitt, Kupieren)

Fossé coupant une route ou un chemin généralement en ligne droite. — *Ouvrage* de *fortification* destiné à fermer un passage ou un fossé.

Courtine (Zwischenwall)

Partie du rempart située entre deux *bastions*.

Crémaillère

Suite de saillants aménagés dans une ligne de *front* ou dans la face d'un *ouvrage* pour permettre d'intensifier le tir de *flancs*.

Créneau (Schiesscharte, Zinne)

Désigne, dans l'architecture médiévale, une entaille rectangulaire dans un *parapet*. Cette ouverture n'est généralement pas couverte. — Par extension, la littérature militaire du XIX^e siècle qualifie de ce terme toutes les ouvertures pratiquées dans une muraille ou une *palanque*, pour permettre aux tireurs de se servir de leur arme, alors qu'il s'agit souvent de *meurtrières*, au sens classique du terme (voir ce mot). Les ouvertures doivent être évasées de manière à laisser le passage à l'arme et à offrir un large champ de tir. On peut ou bien les évaser vers le dedans, ce qui donne à l'ouverture intérieure la moindre dimension, ou vers le dehors, disposition plus commode pour le tireur, mais aussi plus dangereuse pour lui. Le fond des ouvertures est presque toujours incliné vers le sol, de manière à diminuer l'angle mort.

Crénelé (mit Zinnen bewehrt)

Percé de créneaux. Les «murs crénelés» de Saint-Maurice sont en fait des murs percés de *meurtrières*.

Crête (Höhenlinie, Kamm)

Dans une hauteur, la «crête topographique» ou «ligne de faite» est le lieu des points les plus élevés du terrain à partir desquels se trouvent les pentes opposées; elle est marquée sur les cartes par une ligne séparant les hachures des deux pentes. La «crête militaire» est, en revanche, la ligne à partir de laquelle on aperçoit les pentes du terrain («crête du parapet», «crête du chemin couvert»); elle diffère généralement de la première. Celle-ci est la plus importante au point de vue de la protection que peut donner la hauteur à des hommes qui s'abritent en arrière; la «crête topographique» a, au contraire, le premier rang pour l'action à exercer sur l'ennemi qui tente d'aborder la position.

Crochet (Eckzahn)

Rupture d'alignement d'un mur.

Défilé (Engpass)

Protégé de la vue et des tirs adverses (voir aussi «défiler»). — Tandis qu'au point de vue purement militaire on donne le nom de défilé à toute disposition du terrain ayant pour effet de réduire les points de passage, tels que les ponts, les rues de village, en topographie on réserve ce nom aux passages étroits existant en montagne et produits par le resserrement des flancs des vallées.

On nomme ainsi, au point de vue militaire, un étranglement dans une voie de communication quelconque, obligeant la troupe qui en fait usage à modifier la formation de sa marche pour le franchir, et la contraint à prendre certaines dispositions tactiques pour ne pas être exposée à se trouver dans de mauvaises conditions, en cas d'attaque, puisque pendant cette période elle ne peut pas faire facilement usage de ses moyens d'action.

Défiler (se) — (sich gegen feindliche Sicht und Waffenwirkung schützen)

Se protéger de la vue et des tirs adverses («position défilée»).

Défilement

Opération consistant à disposer les diverses parties d'un ouvrage et notamment ses crêtes de telle sorte que l'ennemi ne puisse en voir ou en battre l'intérieur. De cette définition résultent deux sortes de défilement: le «défilement aux vues» et le «défilement aux coups».

Demi-lune (Halbmond)

Ouvrage à deux faces en angle saillant, édifié en avant de la courtine, entre deux bastions; il peut être détaché du corps principal ou relié par une caponnière; il permet de protéger la courtine, les accès et les flancs d'un bastion. La demi-lune est aussi appelée «ravelin».

Echarpe (batterie d') — (Angriff von der Seite)

La batterie d'écharpe est une batterie de siège dont le feu est dirigé obliquement aux crêtes de l'ouvrage qu'elle bat; le tir qu'elle exécute est dit «tir d'écharpe»; il est moins efficace que le «tir d'enfilade».

Embrasure (Schiesscharte, Fensteröffnung)

Ouverture pratiquée dans un parapet ou dans un mur de fortification pour permettre aux pièces de tirer tout en laissant une certaine protection aux servants.

Enfilade (Enfilierfeuer, Längsbeschuss)

«Prendre d'enfilade», c'est-à-dire attaquer dans le sens de son front, puis suivant sa plus grande étendue, une partie de fortification, une batterie, une troupe, etc. L'enfilade peut s'entendre soit de la vue, soit du tir, («tir d'enfilade»).

Enfiler (Enfilieren)

Action de prendre en enfilade.

Escarpe

Talus ou mur intérieur du fossé d'un ouvrage fortifié (voir aussi «contrescarpe»).

Escarper

Tailler pour rendre plus abrupt.

Face

Côté d'un ouvrage présenté à l'ennemi; dans le tracé bastionné, la réunion de deux faces forme un «saillant».

Fichant

Qui frappe presque verticalement l'objectif. Le «tir fichant» désigne un tir où la trajectoire du projectile fait au départ un grand angle (plus de 45°) avec le sol.

Flanc (Flanke)

Rempart de liaison entre les flancs d'un bastion et le tracé principal, mais, d'une manière générale, partie d'un ouvrage disposée de manière à en protéger une autre.

Flanquement (Flankendeckung, Flankierung)

Action de défendre un ouvrage ou une partie d'ouvrage par d'autres ouvrages latéraux; cela s'applique d'une part à l'action de battre les fossés pour en faire disparaître l'angle mort (deux ouvrages peuvent ainsi se «flanquer» mutuellement et c'est là une condition qu'on cherche le plus souvent à réaliser); il s'applique d'autre part aux coups envoyés en avant d'une crête et d'un saillant pour prendre l'ennemi «de flanc».

Une «batterie de flanquement» est une batterie installée de manière à «flanquer» les abords d'une position défensive, d'une batterie, d'un ouvrage de fortification, etc., en particulier les angles morts qui ne peuvent être battus par la position ou l'ouvrage lui-même.

Fort (Fort, Werk)

Ouvrage fermé établi en avant d'une place forte pour étendre son rayon d'action. — Ce nom s'applique également aux ouvrages destinés à la défense d'un défilé ou d'un centre de communications.

Fortification (Befestigung)

Art de renforcer le terrain pour mettre un défenseur en état de résister avec avantage à un ennemi supérieur en nombre; on distingue la «fortification permanente» formée d'ouvrages destinés à durer (en maçonnerie, par exemple), la «fortification passagère» ou «de campagne» constituée d'ouvrages légers devant servir pour une période limitée (terre et bois) et la «fortification mixte», formée d'ouvrages comprenant des éléments permanents et passagers (voir aussi sous «ouvrage»).

Front (Front, Vorderseite)

Le front d'une troupe est l'étendue que celle-ci occupe en ligne déployée.

Front de fortification

Toute ligne fortifiée se décompose en un certain nombre de parties telles que chacune d'elles puisse se défendre isolément sans le secours des voisins. Chacune de ses parties se nomme un front, elle réalise la condition essentielle d'être *flanquée* par ses propres moyens.

Front bastionné

(Ou «système bastionné») dans le système bastionné, le front comporte deux demi-*bastions* conjugués et la *courtine* qui les unit; les deux demi-bastions se flanquent mutuellement.

Gabion (Schanzkorb)

Cylindre ouvert à ses extrémités, fait de broussailles entrelacées ou parfois de rubans métalliques entrecroisés de réseaux de fil de fer, etc., que l'on remplit de terre et qu'on utilise pour garnir ou renforcer les parois des excavations. Les gabions servaient en particulier à protéger les tranchées et les fossés de l'érosion causée par la pluie.

Gabionnade

Retranchement, abri fait de gabions.

Gabionnage

Action de faire ou de poser des gabions.

Gabionner (durch Schanzkörbe schützen)

Protéger par des gabions.

Galerie (Gang, Stollen)

Passage couvert. — Tunnel routier.

Galerie de contrescarpe

Passage aménagé derrière le mur de la *contrescarpe* et comportant des *meurtrières* par lesquelles on peut tirer à revers sur les assaillants parvenus dans le fossé.

Glacis (Glacis, Schräge, Vorfeld)

Partie de la *fortification* située en dehors du fossé et se raccordant au terrain naturel; elle est formée d'une série de plans à pentes douces s'appuyant à la *crête* et dont le prolongement doit passer à une faible hauteur (0 m 50 environ) au-dessous de la crête du rempart de manière à être bien *battu* par ce dernier; les glacis les plus longs sont les meilleurs; ainsi, lorsqu'il veut s'attaquer au fossé, l'ennemi doit le traverser sous le feu des occupants du *parapet*. On place sur le glacis des défenses accessoires, telles que abattis (ou anciennement «abatis»), trous de loup, réseau de fil de fer.

Gorge (Kehle)

Partie d'un *ouvrage de fortification* faisant face à l'intérieur de la position.

Hourd

(Fortification) au moyen âge, *galerie* en charpente établie en encorbellement, au niveau du crénelage, pour *battre* le pied des murailles. Le hourd, plus tard, fut remplacé par le *mâchicoulis*.

Levé (Plan, aufnehmen von Plänen)

Représentation graphique, à une échelle déterminée, d'une certaine surface de terrain («lever un plan», «faire un levé»).

Lunette (Lünette)

Petit *ouvrage* extérieur à un *fort*, sorte de *bastion* isolé; il sert généralement à couvrir un passage ou un pont.

Mâchicoulis (Pecherker)

Dispositif architectural en encorbellement, dont le fond est percé d'ouvertures permettant de surveiller et de *battre* le pied des murailles des *fortifications* du moyen âge. — Couloir vertical taillé dans le rocher pour précipiter des pierres sur des assaillants.

Manœuvre (Manöver)

Une manœuvre, au sens général du mot, est une disposition tactique ayant pour but, au moyen de marches judicieuses ou de mouvements appropriés aux circonstances, d'amener dans un combat, au point donné et au moment voulu, une troupe destinée à produire un résultat cherché sur le cours des opérations. Une manœuvre, pour réussir, demandait de la part du chef qui la concevait un coup d'œil très exercé, et chez les troupes qui l'exécutaient des qualités sérieuses d'instruction. On peut dire que la manœuvre était la quintessence de l'art militaire.

Meurtrière (Schiessscharte)

Baie ouverte dans un mur pour le tir. Dans la terminologie des *ouvrages* militaires du XIX^e siècle, notamment à propos des ouvrages de Saint-Maurice, le terme de meurtrière n'est pratiquement pas utilisé. On lui préfère alors le mot *créneau* (voir ce mot).

Mortier (Mörser)

Bouche à feu très courte par rapport à son calibre, destinée à effectuer des tirs courbes dans les angles supérieurs (ancienne expression: «sous les grands angles»), au-dessus de 45°, pour la destruction des obstacles qui ne peuvent être atteints que par leur partie supérieure. Jusqu'en 1918, on appelait mortiers les engins dont la longueur du canon était inférieure à dix calibres; depuis, la tendance prévaut d'appeler «obusiers» toutes les armes à tir courbe de l'artillerie, et de réserver le nom de «mortier» (en Suisse: «lance-mines») aux armes à tir courbe et à âme lisse utilisées par l'infanterie, notamment pour tirer derrière des masques naturels ou artificiels.

Obusier (Haubitze)

Bouche à feu relativement courte, intermédiaire comme longueur entre le *canon* et le *mortier*, montée sur un affût à roues et capable d'effectuer un tir aussi bien dans les angles inférieurs, c'est-à-dire de moins de 45°, («tir à trajectoire tendue», «tir tendu», «tir plongeant») que dans les angles supérieurs («tir fichant», «tir vertical», «tir à trajectoire courbe»).

Ouvrage (Werk)

En matière de *fortification*, on donne le nom générique d'ouvrage à tout dispositif artificiel destiné à renforcer une position. On distingue les «ouvrages de campagne» et les «ouvrages de fortification» (permanente ou sempermanente (voir aussi sous «fortification»).

Palanque (Pfahlwerk)

Mur de défense fait de troncs d'arbres fichés en terre, assemblés et jointifs, et dans lequel on ménageait à espaces réguliers des *meurtrières* pour les armes à feu individuelles.

Palissade (Palissade)

Une palissade se compose d'une file de pieux ou de palis, n'offrant qu'une faible valeur défensive.

Parapet (Brustwehr, Brüstung)

Levée de terre ou mur de maçonnerie par-dessus lequel les combattants peuvent tirer. Dans les *ouvrages* permanents, le parapet couronne le rempart. Il est conçu de manière à rendre l'exécution du tir aussi commode que possible tout en donnant aux défenseurs qui l'occupent le maximum de protection.

Plier

Adapter (une idée à la réalité).

Plongée

Partie supérieure du *parapet*.

Plonger

Avoir une direction de haut en bas («tir plongeant»).

Portée (Schussweite)

Distance à laquelle peut agir une arme. Pratiquement, on entend par portée la distance qui sépare le point de départ d'un projectile — c'est-à-dire *la bouche à feu* du canon — de son point d'arrivée sur le sol.

Position d'artillerie (Artilleriestellung)

Position de combat de l'artillerie de campagne.

Poste (Posten)

Point occupé par un ou plusieurs militaires en vue d'un service déterminé («poste de combat» ou «poste de commandement», «poste des servants» d'une *bouche à feu*).

Poterne (Poterne)

Passage voûté secondaire des anciennes *fortifications* faisant communiquer le corps de place avec le fossé.

Poudrière (Pulvermagazin)

Magasin à poudre.

Reconnaissance (Erkundung, Rekognoszierung)

On appelle reconnaissance toute opération ayant pour but de découvrir un ou plusieurs points relatifs soit à la position et aux mouvements de l'ennemi, soit à la topographie et aux ressources du théâtre de la guerre. Aujourd'hui, on utilise le terme «reconnaissance» pour se renseigner sans combattre, tandis que le terme «exploration» désigne une reconnaissance en force.

Redoute (kleines, abgeschlossenes Werk)

Nom générique des *ouvrages* fermés et isolés, lorsqu'ils sont d'une faible capacité; le tracé peut être carré ou polygonal; la redoute est en général dépourvue de *bastions*.

Réduit de la position (Innenteil einer Stellung)

Ouvrage intérieur, retranchements de la *fortification* organisés en vue de prolonger la résistance en luttant encore lorsque l'ennemi a pénétré dans la position.

Retranchements (Verschanzung)

Emplacements préparés, suivant le temps et les moyens dont on dispose, pour assurer la protection des troupes qui les occupent et leur permettre de faire le meilleur usage possible de leurs armes.

Revers (Kehrseite, Rückseite)

Attaquer une troupe ennemie sur les arrières («prendre à revers»); les «feux de revers» sont des feux prenant à dos l'assaillant d'un *ouvrage*. — Côté de la tranche opposée au *parapet*; s'il s'agit d'un fossé, le revers indique le bord extérieur, c'est-à-dire le bord de la *contrescarpe*; on dit aussi «talus de revers».

Sape (Sappe, Untergraben, Laufgraben, Pioniertruppe, Klamotten)

On désigne par «travaux de sape» l'ensemble des cheminements et des constructions du service du génie de l'assaillant pour se rapprocher peu à peu de l'ouvrage attaqué, à l'abri des feux de la défense. Tranchée creusée sous un mur, un *ouvrage*, etc. pour le renverser. — Terme générique désignant tous travaux de terrassement relatifs à l'exécution des communications enterrées et souterraines.

Stratégie

Art de combiner l'action des forces militaires en vue d'atteindre un but de guerre déterminé par le pouvoir politique. Par extension: art de coordonner l'action des forces militaires, politiques, économiques et morales impliquées dans la conduite d'une guerre moderne ou dans la préparation de la défense d'une nation ou d'une coalition.

Tactique

Art de diriger une bataille en adaptant et en combinant par la manœuvre l'action des différents moyens de combat; la tactique est, avec la logistique, la partie exécutive de la stratégie.

Tenaille (Zangenwerk)

Élément extérieur de la *fortification bastionnée*.

Tenaillé

Comportant des tenailles.

Tête de pont (Brückenkopf)

Position occupée au-delà d'un fleuve pour s'en garantir le franchissement.

Tirailleur (Schütze)

Homme qui tire en dehors du rang. Les compagnies de tirailleurs marchaient à l'avant-garde et sur les flancs; les qualités qu'on exigeait des hommes désireux d'entrer dans ces compagnies et qui furent plus tard les conditions imposées aux chasseurs à pied, puis à toute l'infanterie, étaient d'être intelligents, lestes, robustes et résolus.

Tracé

Le tracé de la *fortification permanente* est la projection des lignes principales d'un *ouvrage* ou d'une enceinte sur un plan horizontal.

Tracer

Marquer au sol l'emplacement d'un *ouvrage* (pique-ter).

Traverse (Querwall)

Les traverses sont des masses de terre destinées à préserver les faces d'un *ouvrage* contre le tir *d'écharpe* ou le tir *d'enfilade*.

Trouée (Schneise, Durchbruch)

Interruption dans un relief, seuil, qui constitue pour des armées de campagne une voie de passage naturelle. — Effet produit dans un dispositif ennemi par une action de feu ou de choc.